

PREAVIS N°12/2019

du comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL de l'association intercommunale du SDIS Nyon-Dôle

Remplacement du véhicule Zorba 291

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le parc de véhicules et le matériel roulant du SDIS est constitué de véhicules légers (moins de 3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA pour 47% ou financés par l'association intercommunale, actuellement à hauteur de 53% du parc. La moyenne d'âge de nos 22 véhicules, propriété du SDIS, est de 23 ans.

Le but de ce préavis est de valider le remplacement d'un véhicule pour le site de St-Cergue.

1. Introduction

Le site de St-Cergue est doté de 6 véhicules dont 2 sont propriété de l'ECA.

Le sité de St-Cergue est dote de 6 venicules dont 2 sont propriété de 1 ECA.			
Z 222	TONNE-POMPE 2000 LITRES Marque: Mercedes-Benz Atego 1329a 4x4 Mise en circulation: 2008 Propriété de l'ECA	A ECA	
Z 261	TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MATERIEL (TPM) Marque: Mercedes-Benz 516 BT 4x4 Mise en circulation: 2015 Propriété de l'ECA	AECA Incendie et éléments naturels	
Z 271	VEHICULE DE PREMIERE INTERVENTION (VPI) Marque: Mercedes-Benz 310 Mise en circulation: 1987		
Z 273	ACCOMPAGNEMENT Marque: Iveco 80-16 4x4 Mise en circulation: 1988		
Z 291	ACCOMPAGNEMENT Marque: Mercedes-Benz Unimog u600 4x4 Mise en circulation: 1978		
Z 201	CHEF D'INTERVENTION (VCI) Marque: Honda CR-V 4x4 Mise en circulation: 2010		

Dans le parc actuel du site de St-Cergue, il y a le Zorba 291. Ce camion Mercedes-Benz Unimog de 1978 a aujourd'hui 41 ans. Il avait été racheté par le SDIS de St-Cergue à la voirie de la commune dans les années 1980 pour être modifié et équipé comme véhicule d'accompagnement. C'est un excellent véhicule pour le terrain, mais très lent et complexe à conduire. D'un point de vue opérationnel, ce véhicule est devenu inadapté à nos missions. La topographie, le périmètre d'intervention ainsi que le climat montagnard du secteur, imposent des conditions d'engagement souvent difficiles et délicates. Le site doit donc être doté de véhicules tout-terrain.

Le site de St-Cergue dispose également d'un véhicule officier (Honda CRV) qui est son seul véhicule « rapide » pour un chef d'intervention. Les autres véhicules sont destinés au transport de matériel et de personnes, mais sont des véhicules de catégories lourds.



Au vu de la superficie du territoire, il permet au chef d'intervention du site de St-Cergue de se rendre rapidement sur les lieux d'un sinistre afin de faire sa reconnaissance, ceci avant l'arrivée des moyens humains et matériels engagés. Ce véhicule d'officier est également utilisé comme transport de personnes pour se rendre aux cours cantonaux ou régionaux. Cet état de fait nous prive d'un outil indispensable lors d'interventions.

Lors de ses divers engagements, comme il n'y a pas de véhicule léger tout terrain, ni de berce de transport, le site de St-Cergue mobilise parfois un pick-up privé pour le repli des tuyaux contaminés ou sales, ainsi que pour le retour de matériel en caserne pour nettoyage et rangement.

2. Projet

Dans sa séance du 16 mai 2018, le CODIR a accepté le remplacement du véhicule Z291, devenu obsolète. Ce dernier sortira du giron pompier et sera remis en condition de véhicule civil. La commune de St-Cergue a déjà manifesté son intérêt à reprendre ce véhicule.

Pour le choix de son remplaçant, un groupe de travail a été nommé et chargé d'étudier un véhicule toutterrain, léger, destiné au transport de matériel et de personnes.

Ce groupe de travail se compose de:

- Cap Michael Zeiler chef du site de St-Cergue.
- Cap Michel Champendal, responsable technique SDIS Nyon-Dole.
- Lt Florian Gay, responsable technique, site de St-Cergue.
- Sgt Jo Magnenat, responsable véhicules, site de St-Cergue.

La conclusion du groupe de travail a abouti au remplacement du Z291 par un véhicule tout-terrain utilitaire et double cabine qui permettra au site de St-Cergue de continuer à accomplir ses diverses missions, d'une manière autonome et sans risquer des dommages à la propriété d'autrui (véhicule privé). Le déplacement rapide et sécurisé d'un premier échelon d'intervention sera également garanti sur l'ensemble des objectifs (y compris en forêt ou dans les multiples alpages). Enfin le transport de matériel de premier échelon sera également garanti d'une manière plus rapide.

Le choix du groupe de travail s'est porté sur le véhicule suivant (3 offres) :

Ford Ranger - double cabine 2. 0 EcoBlue 4x4, automatique

Véhicule CHF 42'800.-Accessoires Offraod CHF 14'597.-

Hard tob Pare choc et treuil Attelage avec Vario bloc Rail arrimage benne

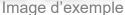
Equipement vhc de secours CHF 12'391.-

Rampe movens prioritaires RAG (enregistrement parcours)

Marquage CHF 400.-Divers imprévus CHF I'000.-

CHF 71'188.-Total:







3. Incidences financières

Dans le futur, le renouvellement du matériel ou encore des infrastructures (portes sectionnelles des casernes, le revêtement de la cour, ou les installations du local lavage véhicules) devront obligatoirement être pris en charge par l'association. Afin d'anticiper ces investissements futurs, un montant est mis chaque année sur le fonds de renouvellement, ce qui permettra de réaliser ces investissements le moment venu.

Le devis préliminaire pour le véhicule complétement équipé se monte à CHF 71'188.-.

Il est proposé au conseil intercommunal de prélever ce montant sur le compte 9282-0, fonds de réserve achat de véhicules, actuellement doté d'un montant de CHF 182'778.-.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'association SDIS Nyon-Dôle

Vu le préavis No 12/2019 du comité de direction du 13 mars 2019,

ouï le rapport de la commission de gestion et des finances chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'autoriser le remplacement du véhicule d'accompagnement Unimog (Zorba 291) par un Ford Ranger double cabine 2. 0 EcoBlue 4x4, automatique et son équipement ;
- d'octroyer à cet effet un montant de CHF 71'188.- en prélèvement sur le compte 9282-0, fonds de réserve achat de véhicules.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Patrick Barras

Le président

Nathalie Haab

La secrétaire

